



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont faiblement représentés : 14 % contre 17 % pour l'ensemble de l'OMPL.
- La proportion de professions intermédiaires est plus importante (33 %) et dépasse la part observée pour l'ensemble de l'OMPL (30 %).
- Le taux d'employés est important et légèrement supérieur à celui de l'OMPL.
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

Répartition des salariés par catégorie sociale (en %)

Catégories sociales							Ompl
Cadres	3,30	4,79	4,18	25,33	33,97	14,46	17,22
Professions intermédiaires	2,62	36,90	17,25	55,37	2,06	32,57	30,09
Employés	88,22	48,81	72	13,42	55,64	46,23	45,76
Ouvriers	5,86	9,50	6,58	5,88	8,33	6,74	6,93
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale (en %)

Catégories sociales							Ompl
Cadres	60,99	69,03	70,22	78,69	78,31	77	67,95
Professions intermédiaires	68,53	87,12	80,06	91,41	86,22	88,86	78,30
Employés	98,43	93,80	97,43	86,95	96,17	95,80	92,90
Ouvriers	94,87	66,74	88,52	84,42	83	82,88	73,23
Ensemble	96,20	87,57	92,71	87,18	89,19	89,98	82,86



FÉMINISATION CONSÉQUENTE

La proportion de femmes dans l'emploi du secteur est plutôt importante en raison, notamment, du taux particulièrement élevé de la catégorie des employés et des professions intermédiaires.

Secteur santé

Branches professionnelles



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu sur la période. Néanmoins, la féminisation des cadres et des professions intermédiaires progresse.





QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie sensiblement d'une région à l'autre. Ainsi, la part des cadres est maximale pour l'Île-de-France (18 %), mais son minimum est atteint pour les DOM (10 %).

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	76 %	88 %	97 %	84 %	91 %
2009	77 %	90 %	97 %	87 %	90 %
2010	76 %	91 %	96 %	84 %	90 %
2011	76 %	89 %	96 %	86 %	90 %
2012	77 %	89 %	96 %	85 %	90 %
2013	77 %	89 %	96 %	85 %	90 %
2014	77 %	89 %	96 %	83 %	90 %

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	15,09 %	32,47 %	47,10 %	5,34 %	0 %
Bourgogne-Franche-Comté	14,49 %	34,04 %	44,89 %	6,46 %	0,12 %
Bretagne	13,30 %	33,55 %	47,18 %	5,85 %	0,11 %
Centre-Val de Loire	12,47 %	32,85 %	47,04 %	7,09 %	0,55 %
Corse	12,73 %	33,88 %	45,27 %	6,79 %	1,33 %
DOM	9,84 %	32,25 %	49,04 %	8,01 %	0,86 %
Grand Est	12,80 %	33,75 %	46 %	7,45 %	0 %
Hauts-de-France	14,85 %	31,79 %	43,83 %	9,50 %	0,03 %
Île-de-France	18,14 %	28,76 %	46,58 %	6,52 %	0 %
Normandie	14,49 %	33,24 %	44,03 %	8,12 %	0,12 %
Nouvelle-Aquitaine	13,71 %	34,48 %	45,45 %	6,32 %	0,03 %
Occitanie	13,61 %	33,69 %	46,37 %	6,29 %	0,04 %
Pays de la Loire	13,66 %	32,25 %	48,41 %	5,63 %	0,05 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13,27 %	34,10 %	46,33 %	6,22 %	0,08 %
	14,46 %	32,57 %	46,23 %	6,74 %	0 %
	17,22 %	30,09 %	45,76 %	6,93 %	0 %

1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.